



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.20
14 octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 20e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le jeudi 1er octobre 1992, à 10 heures

<u>Président</u> :	M. GANEV	(Bulgarie)
puis :	M. FONSECA (Vice-Président)	(Cap-Vert)
puis :	M. GANEV (Président)	(Bulgarie)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Ould Moïne (Mauritanie)
M. Jeszenszky (Hongrie)
M. Touré (Mali)
M. Peres (Israël)

Allocution de M. Kennedy A. Simmonds, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

92-61286 0993L (F)

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. OULD MOINE (Mauritanie) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, je suis très heureux de commencer par vous féliciter chaleureusement, au nom de la délégation mauritanienne, pour votre élection unanime à la présidence de notre assemblée. Nous sommes convaincus que votre compétence, votre expérience politique et vos talents diplomatiques vous permettront de guider cette session vers l'atteinte de ses objectifs.

Nous voulons également exprimer nos remerciements à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, du Royaume d'Arabie saoudite, pour la manière judicieuse avec laquelle il a dirigé les travaux de la session précédente.

Je tiens aussi à saisir cette occasion pour présenter à M. Boutros Boutros-Ghali nos félicitations chaleureuses à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général de notre organisation. Nous voulons rendre hommage à son efficacité et aux résultats positifs qu'il a su obtenir durant la brève période qui s'est écoulée depuis le début de son mandat. Je souhaite lui réaffirmer notre entière disposition à oeuvrer avec lui de quelque manière que ce soit qui contribuerait à l'exécution de ses tâches.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Au moment où le caractère universel de notre organisation devient de plus en plus manifeste du fait de l'admission de nouveaux Etats, je me dois de saisir cette occasion pour féliciter ces nouveaux membres, leur souhaiter la bienvenue, et les assurer que nous sommes certains qu'ils ne manqueront pas de renforcer cette organisation.

L'année 1992 restera à jamais un point marquant sur la voie vers des relations internationales d'un type nouveau, fondées sur le dialogue et la coopération, comme en témoignent les réunions internationales de haut niveau qui ont eu lieu et qui ont contribué à l'apparition de structures nouvelles dans les relations internationales. Le premier sommet des membres du Conseil de sécurité, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, le Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Dakar, et le dixième Sommet du Mouvement des pays non alignés à Jakarta en sont des exemples.

Au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, il est devenu clair qu'il n'est plus acceptable qu'il existe des îlots de richesse extrême dans un océan de pauvreté extrême, et que les problèmes internationaux ne peuvent être réglés en l'absence d'une coopération sincère et efficace entre tous les peuples.

Dans la situation actuelle, marquée par des changements successifs, les causes de la démocratie et des droits de l'homme ont nettement évolué et l'idée de lier l'avancement social et le développement économique est devenue plus acceptable. Cela prouve qu'aucun pays ou groupe de pays, quelle que soit sa puissance, n'est à même de relever seul, sans une coopération et des consultations à une large échelle, les défis de cette époque.

Toutefois, même si l'idée de la coopération et de la consultation entre pays est devenue plus acceptable en théorie, elle n'est pas encore devenue réalité.

A cet égard, la Conférence de Rio de Janeiro a été un début prometteur. La décision du Sommet de la Terre d'engager des négociations en vue d'élaborer une convention internationale sur le phénomène de la sécheresse et de la désertification prête à l'optimisme. Il est cependant regrettable qu'on n'ait alloué à cette catastrophe naturelle que la plus petite part des ressources affectées à la mise en oeuvre du programme écologique.

La Mauritanie, où le fléau de la sécheresse et de la désertification est devenu une calamité chronique, a élaboré son propre programme de lutte contre la désertification qui rectifierait les déséquilibres écologiques.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Notre expérience dans ce domaine nous permet de mieux comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les pays qui souffrent de ce phénomène. Je voudrais, à cette occasion, exprimer notre solidarité avec les peuples des régions australes et de la corne de l'Afrique, qui subissent à présent les conséquences de la sécheresse.

Maintenant que la guerre froide et les affrontements idéologiques ont pris fin, le défi le plus grand qui confronte le monde d'aujourd'hui est celui du développement. Au cours des décennies passées, nos peuples ont eu la preuve que l'approche traditionnelle suivie pour le développement était insuffisante et incapable d'atteindre ses buts. Il est maintenant généralement admis que le soulagement de la pauvreté et même un certain degré de bien-être économique ne suffisent pas pour satisfaire les ambitions de progrès de l'homme. La dimension sociale de la question du développement est indispensable pour réaliser le bonheur de l'humanité. Cela s'est avéré vrai à tel point que les champions du libéralisme absolu ont dû reconnaître que tout progrès économique est impossible en l'absence d'un chapitre social pour le compléter.

D'où l'espoir que nous attachons au sommet mondial sur le développement social, dont les résultats mettraient en évidence la nécessité de lier les aspects économique et social du développement.

La situation économique dans le monde reste préoccupante. La preuve la plus éloquente en est le fait que les pays en développement, notamment en Afrique, font toujours face à des conditions internationales frustrantes, dont le protectionnisme économique et le fardeau de la dette extérieure ne sont pas les moins nuisibles.

Les économies des pays en développement se détériorent progressivement et la pauvreté s'accroît et se répand. Si rien n'est fait pour combattre cette situation, il deviendra impossible de créer un monde où règne la stabilité. Comment pouvons-nous parler d'un nouvel ordre mondial, alors que rien n'est fait pour éliminer la faim, la maladie et l'ignorance? Les résolutions adoptées par le premier sommet des Etats membres du Conseil de sécurité ne disaient-elles pas que la paix et la prospérité sont complémentaires et que toute stabilité durable est impossible sans une véritable coopération internationale pour éliminer la pauvreté et réaliser une meilleure vie pour tous?

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Et pourtant, les chances d'établir une coopération internationale s'améliorent du fait que la démocratie se pratique de plus en plus dans le monde et du fait de l'essor du libéralisme économique. Dans ce contexte, l'ONU peut jouer un rôle de premier plan, car elle constitue le cadre idéal pour traiter des questions internationales. Les meilleurs exemples en sont la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1990 et le Sommet de Rio de Janeiro. Ces deux réunions ont montré que nous pouvons, grâce à un dialogue Nord-Sud, créer un climat favorable au développement.

La réorganisation du Secrétariat des Nations Unies permettra de tenir compte des intérêts de la majorité des habitants de la planète, qui sont confrontés au défi du développement et qui portent le fardeau de la lutte féroce contre le retard, l'ignorance et la maladie. Dans ce contexte, l'attention devrait porter tout particulièrement sur l'Afrique, ce continent qui fait des efforts acharnés pour juguler les ravages des catastrophes naturelles et venir à bout, en même temps, de conditions internationales défavorables et frustrantes qui empêchent sa croissance, telles que la dette extérieure qui dépasse à présent 225 milliards de dollars, et le tarissement croissant de ses sources d'investissements étrangers.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Nous devrions donc lui apporter une aide efficace afin de mettre en oeuvre la Convention des Nations Unies pour le développement en Afrique dans la décennie 1990. L'appui politique à cette convention, annoncé au dernier sommet de Dakar, a été un premier pas dans cette direction.

Fort heureusement, le monde assiste aujourd'hui à un progrès marquant en matière de respect des droits de l'homme. Toutefois, il faut déplorer le fait qu'il subsiste toujours des zones d'ombre qui n'ont pas encore été éclairées des feux de la liberté et de la tolérance. Sinon, comment expliquer ce qui se passe actuellement en Bosnie-Herzégovine : le mépris absolu de la vie humaine, la destruction de biens matériels, l'humiliation et la profanation des sanctuaires sacrés? Y a-t-il un espoir de mettre fin à cette tragédie sans exercer plus de pressions sur la Serbie par tous les moyens légitimes possibles, afin de la forcer à se plier à la volonté de la communauté internationale? N'est-il pas temps que la communauté internationale mette fin aux menaces à la paix et aux violations des droits de l'homme dans les foyers de tension qui règnent dans le monde?

La Conférence mondiale des droits de l'homme prévue pour l'année prochaine devrait apporter des réponses convaincantes à ces questions. Quant à nous, nous restons convaincus que la meilleure façon de respecter les droits de l'homme consiste à considérer des normes universelles applicables à tous, sans distinction aucune. Autrement dit, nous ne devons pas nous limiter à ne condamner les pratiques répressives que lorsque cela sert nos intérêts. Nous espérons sincèrement que la future conférence de Vienne réussira à consacrer la nature intrinsèquement humaine des droits de l'homme, sans considérations politiques ou idéologiques.

Nous sommes préoccupés par la situation économique mondiale et ses effets sur les relations internationales actuelles. Néanmoins, nous espérons que l'essor des pratiques démocratiques débouchera sur des relations plus harmonieuses entre les Etats. A cet égard, les Mauritaniens sont fiers de la contribution de leur pays. Le processus démocratique qui a été amorcé le 12 décembre 1984 par le Mouvement de réforme a culminé cette année avec la tenue d'élections présidentielles et législatives dans un contexte de pluralisme politique total. L'approche progressive adoptée pour y parvenir

M. Ould Moïne (Mauritanie)

s'est révélée être le meilleur moyen d'éviter le choc provoqué par les changements brusques. Les élections municipales, à leurs différentes étapes, ont donné aux citoyens l'expérience pratique suffisante pour acquérir un esprit de tolérance et tester la machine électorale.

Le peuple mauritanien a voté sur une constitution consacrant un système multipartite pour la première fois dans l'histoire du pays. Cette constitution, qui a été votée et ratifiée le 10 juillet 1991, consacre toutes les libertés contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle jette donc des bases efficaces pour l'instauration de la primauté du droit qui permet à tout citoyen de jouir de la liberté et de la justice. Pour assurer une transition harmonieuse, une amnistie générale a été décrétée qui couvre tous les crimes et délits politiques commis depuis l'indépendance du pays. Nous sommes dès lors très heureux de confirmer qu'il n'existe plus un seul prisonnier politique dans notre pays.

Nous avons adopté les lois sur la liberté de presse, d'association et de réunion politiques, ce qui a donné naissance à 40 organes de presse indépendants et à la constitution de 16 partis politiques, et de nombreuses associations culturelles et scientifiques. Trois événements constituent le point culminant de ce processus : les élections présidentielles du 24 janvier 1992; les élections parlementaires les 6 et 13 mars; et les élections sénatoriales les 3 et 10 avril 1992.

Toutes ces élections se sont déroulées dans un climat de liberté, de tolérance et de transparence qui a permis à chacun d'avoir une vision claire et globale de la situation. Les observateurs étrangers qui ont surveillé le processus électoral ont confirmé que tel a bien été le cas. A vrai dire, le grand gagnant de ces élections est le peuple mauritanien, comme l'a fait remarquer l'un des observateurs. Les Mauritaniens ont tourné le dos à l'expérience du parti unique et aux régimes non démocratiques pour choisir le pluralisme et la vraie démocratie, devenant ainsi eux-mêmes "la source de la souveraineté et de la légalité", comme l'a fait remarquer le Président Mo'awia Ould Sidi Ahmed al Tayeh, dans son discours d'ouverture.

Notre lutte ne s'est pas limitée à nous efforcer de développer la démocratie. Nous avons simultanément mené la bataille de la réforme économique, depuis 1985, par des plans et des programmes spécifiques.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

L'enjeu ici est considérable : il s'agit de relever le niveau de vie de chaque citoyen. C'est dans cet esprit que nous avons lancé des campagnes en faveur de l'élimination totale de l'analphabétisme d'ici à l'an 2000 et de la promotion du statut et des droits des femmes. En énumérant ces initiatives, j'aimerais exprimer toute notre gratitude à tous les pays et à toutes les organisations et institutions internationales qui nous ont soutenus dans nos efforts pour offrir une vie meilleure à nos citoyens.

Il existe, sur le plan international, des motifs réels d'inquiétude, mais également des raisons d'espérer. Comme le dit le dicton, "l'espoir fait vivre". Le Conseil de sécurité travaille dans une ambiance plus harmonieuse, ce qui lui permet de jouer un rôle décisif dans la solution des conflits internationaux. Ce n'est pas un hasard si l'Organisation des Nations Unies a réalisé depuis deux ans plus d'opérations de maintien de la paix qu'elle ne l'a fait le long de nombreuses décennies.

Nous est-il donc permis de rêver que tous les peuples du monde goûteront bientôt à la paix grâce aux mesures prises pour infléchir le cours de la course aux armements et pour limiter les armements? Nous voyons à présent des parties à un conflit opter de plus en plus pour le dialogue et la réconciliation. Ceci ne peut manquer de créer un climat favorable au règlement des divers conflits. Néanmoins, tous ces signes avant-coureurs de progrès ne suffiront pas à réaliser les aspirations des peuples à la liberté, l'indépendance et la prospérité, s'ils ne sont pas appuyés par un engagement sérieux pour l'instauration de plus de justice et d'équité.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Il ne serait pas exagéré de prendre comme exemple le cas du peuple de Palestine, qui continue d'être privé de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance tandis que son seul représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), est toujours exclu et que son soulèvement national est toujours réprimé.

Nous nous félicitons de la Conférence de Madrid et du processus de négociations qu'elle a mis en route depuis l'automne dernier, car nous avons l'espoir que la paix s'instaure dans la région. Toutefois, nous ne cachons pas notre inquiétude face à la tournure que prennent ces négociations. Le précédent Gouvernement israélien a recouru aux faux-fuyants et adopté une "anti" position en ce qui concerne toutes concessions de terre. Israël a aujourd'hui une administration qui se dit prête au dialogue. Aussi nous espérons que la coopération entre cette nouvelle administration et les forces éprises de paix mènera à une solution globale et définitive d'un problème qui accable depuis trop longtemps un peuple qui ne demande qu'à exercer son droit à l'indépendance et à la paix. Nous croyons que la seule solution réside dans le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, en tout premier lieu de la ville sainte d'Al-Qods, dans le respect par Israël des obligations et des principes internationaux agréés et dans l'application par Israël des résolutions de cette organisation.

En ce qui concerne la question du Moyen-Orient, et dans l'espoir que la légalité l'emportera et mettra un terme aux souffrances endurées par les populations de cette région et pansera leurs blessures vives, nous réaffirmons notre rejet de toute tentative visant à saper l'unité de l'Iraq, son intégrité territoriale et son indépendance, de même que notre rejet de toute action qui risquerait de mettre en danger la sécurité et l'indépendance du Koweït.

Tout en appuyant pleinement les Emirats arabes unis, pays frère, dans leurs exigences concernant leurs droits légitimes sur l'île d'Abou Moussa, nous tenons à dire combien nous sommes étonnés par l'attitude de l'Iran à cet égard. Nous invitons l'Iran à traiter ce problème conformément aux accords entre les deux pays, dans un contexte de relations de fraternité, de bon voisinage et de respect mutuel.

L'union réalisée entre les pays du Maghreb arabe, que nous avons l'honneur de présider cette année, incarne l'espoir de toutes les populations de la région de concrétiser leurs aspirations à la dignité, à la force et au

M. Ould Moïne (Mauritanie)

développement. Une région aussi importante, dont la population dépasse 60 millions d'habitants, dont le littoral s'étend de la Méditerranée à l'Atlantique, dotée de ressources économiques nombreuses et variées et qui représente un pont géographique et culturel entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, devrait pouvoir jouir de l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour éliminer tous les obstacles à son développement et à son progrès.

Il n'est pas exagéré de dire que le Maghreb arabe tout entier a été affecté par le blocus imposé à la Libye. Etant donné que la Libye s'est dite prête à coopérer pleinement avec l'ONU conformément aux propositions constructives contenues dans la décision 5092 de la Ligue arabe, en date du 12 septembre 1992, nous espérons que la communauté internationale fera preuve de compréhension à l'égard de cette position équitable et qu'elle saura trouver une solution qui satisfera tout le monde et épargnera à la région des problèmes dont elle peut fort bien se passer. Au Sahara occidental, l'ONU continue, en coordination avec l'Organisation de l'unité africaine, de déployer des efforts en vue de surmonter les obstacles dans ce domaine pour que la méfiance ne remplace pas l'optimisme qui a prévalu dans la région après la signature de l'accord de cessez-le-feu, le 6 septembre 1991.

Toujours es 11 que nous sommes résolus à poursuivre nos efforts afin que nos frères marocains et sahraouis aboutissent à une paix permanente qui serait, sans aucun doute, un facteur crucial dans l'édification du Maghreb arabe.

La reprise, en avril dernier, des relations diplomatiques entre la Mauritanie et le Sénégal, et des vols quotidiens entre ces deux pays, ainsi que l'ouverture de leurs frontières, indiquent un tournant dans leurs relations bilatérales. La reprise de la coopération entre nos deux peuples prouve que les dirigeants sont résolus à voir leurs deux pays transcender cet épisode pénible afin de pouvoir se consacrer à la bataille pour le développement.

Le dernier sommet de Nouakchott, qui a réuni les dirigeants du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie en vue de concrétiser les buts de l'organistaion de l'exploitation du fleuve Sénégal, a été un modèle dont il faut s'inspirer dans le domaine de l'action africaine commune.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

En Afrique du Sud, la voie vers la mise en place d'un système démocratique et non racial authentique continue d'être jonchée de nombreux obstacles en dépit des progrès accomplis ces deux dernières années. Les violences qui ont fait des milliers de morts en cinq ans représentent de loin l'obstacle le plus dangereux. Par conséquent, la communauté internationale doit rester vigilante jusqu'à ce que les objectifs de la résolution du 14 décembre 1989 de l'ONU aient été pleinement réalisés.

Malgré les tragédies, les atrocités et les malheurs qui attristent les coeurs en Somalie, il se trouve encore par bonheur des coeurs bons et généreux. A cet égard, nous nous devons d'exprimer notre reconnaissance à ceux qui ont aidé la Somalie soeur et qui n'ont épargné aucun effort pour que leur aide humanitaire parvienne à la Somalie malgré d'immenses difficultés sur le terrain. A tous, j'adresse les remerciements de mon pays pour cette action humanitaire si digne. Je fais appel à nos frères en Somalie pour qu'ils fassent preuve de raison, donnent la priorité à l'intérêt national et essaient de résoudre leurs problèmes de façon démocratique, par la voie du dialogue.

En Amérique latine, comme en Asie, nous avons vu comment l'évolution de la démocratie et le dialogue ont permis de régler tant d'épineux problèmes et de différends. C'est ainsi que deux ans après le règlement de la question du Nicaragua, la paix règne en El Salvador.

L'événement le plus important en Afghanistan a été l'accession au pouvoir des moudjahidin après une longue guerre dévastatrice. Nous avons immédiatement reconnu les nouvelles autorités afghanes et prouvé ainsi notre satisfaction de cette évolution. Nous espérons que l'Afghanistan, après le retour de ses fils, saura surmonter les dissensions entre factions, et entamer ainsi le processus si nécessaire de la reconstruction nationale.

M. Ould Moïne (Mauritanie)

Nous réaffirmons notre appui aux Accords de la Conférence de Paris sur le Cambodge, qui engagent toutes les factions politiques à ramener la paix dans ce pays. Nous regrettons les retards apportés dans la mise en oeuvre de certains points de ces Accords et nous pensons qu'on devrait étudier les raisons qui ont motivé ces retards, afin de déterminer quelles sont les mesures qui permettraient à l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC) de s'acquitter au mieux de sa tâche.

Il ne fait aucun doute que l'admission des deux Corées à l'Organisation des Nations Unies en tant que Membres est un événement qui justifie les espoirs d'aboutir finalement à l'unification de la Corée par des moyens pacifiques, le dialogue et la consultation.

L'Organisation des Nations Unies se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. L'Organisation doit restaurer sa capacité et son prestige, afin d'être en mesure de relever les défis que lui posent les changements qui apparaissent sur la scène internationale. Dans ce contexte, la réorganisation du Secrétariat général devrait nous permettre de trouver un instrument capable de faire face à ces défis imminents, et en premier la question du développement. Nous avons grand espoir que cette nouvelle ère créera un climat propice à l'établissement de nouvelles relations internationales, plus équitables et plus démocratiques. Rien en vérité ne peut mieux contribuer à réaliser ces aspirations de tous les peuples et de toutes les nations du monde que la justice, l'équité et la démocratie.

M. JESZENSZKY (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. En même temps, je tiens à présenter une fois de plus des vœux de succès au Secrétaire général de notre Organisation.

S'il est une preuve de l'ampleur des changements qui sont intervenus sur la scène internationale ces derniers temps, c'est bien le grand nombre de nouvelles délégations qui sont venues rejoindre nos rangs à l'Organisation des Nations Unies. Dans de vastes régions du globe, où n'apparaissait sur la carte qu'un large espace d'une seule couleur représentant des fédérations maintenues ensemble par un pouvoir totalitaire, nous voyons maintenant toute une collection multicolore d'Etats indépendants qui ont recouvré ou sont sur

M. Jeszenszky (Hongrie)

le point de recouvrer leur souveraineté. Il est peu de pays dont les relations extérieures ont été affectées par ces changements aussi directement et aussi profondément que le nôtre. Le nombre des voisins de la Hongrie est passé de cinq à sept, et cinq d'entre eux n'apparaîtront en tant qu'Etats indépendants que sur des cartes qui seront publiées dans les mois à venir.

Il y a deux ans, lorsque j'ai eu pour la première fois l'occasion de prendre la parole ici en tant que représentant d'un Gouvernement hongrois formé à la suite des premières élections libres tenues depuis 45 ans, je suis rentré dans mon pays convaincu que le vent frais de l'histoire avait eu également un effet vivifiant sur les activités des Nations Unies.

L'effondrement du communisme en Europe centrale et orientale n'a pas seulement ouvert un nouveau chapitre dans la vie des peuples de la région, mais il a marqué un tournant dans l'ensemble du système des relations internationales. L'effondrement total qui s'en est suivi du système mondial bipolaire et la disparition de l'effet paralysant de l'affrontement entre les grandes puissances avaient suscité de grands espoirs. Il semblait que l'Organisation mondiale serait capable de répondre efficacement dans tous les cas aux défis à la paix et la sécurité internationales.

Aujourd'hui, beaucoup font ressortir l'opposition qui existe entre ces espoirs et attentes et la foi de certains en un changement, en un renouveau rapide et radical d'une part, et la situation actuelle dans le monde et aux Nations Unies d'autre part. Certains secteurs de l'opinion publique estiment que les événements de l'année écoulée ont dissipé les espoirs suscités par les événements historiques de 1989 et 1990. Ils citent à l'appui les tragédies de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Somalie, du Karabakh, d'Abkhazie et d'autres régions, les graves et nombreuses violations des droits de l'homme et la persistance de graves tensions économiques et sociales dans le monde, et reprochent à l'Organisation mondiale de ne pas avoir su faire face de manière efficace à ces crises. Cependant, nous devons montrer que l'Organisation des Nations Unies n'a pas reculé devant le rôle qui est le sien - et cet événement a été considéré comme un tournant historique - lorsque les forces de coalition, se fondant sur l'autorisation du Conseil de sécurité, ont agi contre l'agresseur pour libérer le Koweït.

M. Jęszenszky (Hongrie)

La réunion au sommet du Conseil de sécurité en janvier, qui a renouvelé l'engagement des Etats Membres à l'égard du système de sécurité collective des Nations Unies, a marqué un jalon important dans ce sens. Suite à cette réunion, il semble que la diplomatie préventive soit maintenant entrée dans l'esprit des décideurs politiques comme étant une méthode prometteuse de solution des crises.

Nous apprécions à sa haute valeur le rapport de fond, axé vers l'action, intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277) que le Secrétaire général a préparé à l'initiative du Conseil de sécurité. A notre avis, il fait recours à bon escient aux possibilités inhérentes à la Charte et peut servir de point de départ aux efforts destinés à accroître l'efficacité des mesures de prévention des crises, de rétablissement, de consolidation et de maintien de la paix qui sont du ressort des Nations Unies.

Maintenant que les relations entre les grandes puissances sont régies non plus par l'opposition mais par l'accord et la recherche constante du consensus, le moment est venu de dépoussiérer les chapitres de la Charte relatifs au système international de sécurité collective et qui sont en quelque sorte devenus une relique historique. Nous souscrivons également aux recommandations du Secrétaire général concernant le renforcement du rôle de la Cour internationale de justice et des organisations régionales. A ce propos, je tiens à annoncer que le Gouvernement hongrois, habilité à ce faire par une décision récente du parlement, déposera auprès du Secrétaire général la déclaration reconnaissant comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de Justice.

En raison du fait que l'émergence de foyers de tension régionaux provient souvent de l'existence de conflits à l'intérieur des Etats, on peut dire à juste titre, comme dans l'Agenda pour la paix, que la viabilité de la diplomatie préventive dépend dans une très large mesure de la façon dont nous savons gérer les relations entre la souveraineté des Etats et les mesures préventives prises par la communauté internationale.

Même si l'on arrive à localiser un conflit intérieur et faire en sorte qu'il ne dépasse pas les frontières du pays, il a néanmoins un effet direct sur la situation et la stabilité des Etats voisins et ainsi sur la paix et la sécurité internationales : les liens de la coopération politique et économique

M. Jeszenszky (Hongrie)

bilatérale et ultilatérale se relâchent, l'instabilité s'installe, une atmosphère de méfiance prévaut, des courants massifs de réfugiés se forment, les dommages à l'environnement provenant du conflit vont se répandre, et ainsi de suite. Il convient de rappeler que dans le monde d'aujourd'hui, la diplomatie préventive ne peut réussir que si les Etats concernés, dès les premiers stades de l'apparition d'un problème, ont recours de façon responsable aux possibilités de prévention des crises qu'offre l'Organisation internationale et ne les considèrent pas comme une atteinte à leur souveraineté. D'autre part, si ces possibilités ne sont pas mises à profit et si les problèmes commencent à s'envenimer, l'Organisation doit être prête à agir résolument, efficacement et rapidement, recourant à tous les moyens dont elle dispose contre l'Etat qui menace la paix et la sécurité.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Au cours de la gestion des crises de ces dernières années, le Conseil de sécurité a créé des précédents, le plus récent étant la condamnation de l'"épuration ethnique" et des violations du droit humanitaire international en Bosnie-Herzégovine, ce qui ne laisse aucun doute quant au fait que le respect des droits de l'homme, y compris les droits des communautés minoritaires, fait partie intégrante de la paix et de la sécurité internationales et ne peut être considéré comme un problème interne.

Il est donc indispensable que le Conseil de sécurité suive de très près les violations graves des droits de l'homme qui se produisent dans divers Etats. L'action de la communauté internationale dans ce domaine est la manifestation légitime de notre préoccupation et de notre responsabilité communes. Cette dimension sans cesse croissante des activités du Conseil de sécurité est conforme à la Charte et devrait être incorporée à la diplomatie préventive et aux mesures de rétablissement de la paix, de maintien de la paix et, surtout, de consolidation de la paix.

Quant aux tâches pratiques qui incombent à l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de ces activités, certains progrès peuvent être réalisés à brève échéance, dès la présente session de l'Assemblée générale. Par exemple, nous pouvons prendre des mesures en ce qui concerne l'initiative liée à la création, à l'intérieur de cadres nationaux, de forces de réserve prêtes à aider l'Organisation dans ses activités de rétablissement de la paix et de maintien de la paix. Les gouvernements qui ont déjà fait certaines propositions à cette fin ont fait preuve d'une attitude exemplaire. La Hongrie est disposée à faire de même. Nous nous félicitons d'une autre initiative visant à créer un fonds de réserve temporaire pour couvrir le coût initial des opérations du maintien de la paix.

La Hongrie appuie également la proposition du Secrétaire général selon laquelle, même à la demande de l'une seulement des parties au conflit, des observateurs internationaux seraient postés dans le territoire, y compris dans les zones frontalières, de la partie demanderesse. De telles mesures pourraient être semblables à d'autres dispositions envisagées pour un proche avenir, avec l'appui de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à propos de la crise des Slaves du Sud, sous forme de missions de surveillance qui seraient envoyées en Hongrie et dans d'autres Etats.

M. Jeszengsky (Hongrie)

L'Europe centrale et l'Europe orientale sont la scène de l'un des plus grands changements intervenus dans les relations internationales. Ici, des scénarios d'un optimisme quasi euphorique suivis de profondes désillusions se déroulent de manière particulièrement dramatique. Une Europe nouvelle et en train de s'unifier est apparue à l'horizon après la chute du communisme. Les Etats de la région ont dû entreprendre simultanément deux démarches, celle de retourner à l'Europe, tant symboliquement qu'effectivement, et celle de mettre un terme aux conflits qui avaient empoisonné pendant des siècles les relations entre leurs peuples. Nous avons de bonnes raisons d'espérer que, cette fois, le passé ne se répétera pas et que, s'inspirant d'idéaux démocratiques conjointement proclamés, la reconnaissance de l'interdépendance l'emportera sur l'affrontement.

Pour les peuples d'Etats multinationaux soudés entre eux grâce à des méthodes totalitaires et de coercition, la prolifération de la démocratie est aussi devenue une expérience d'émancipation nationale. Il est significatif que, après plus de sept décennies d'existence, les trois Etats fédéraux aux frontières de mon pays se soient désintégrés à un rythme vertigineux ou subissent un processus de désintégration. Selon nous, on a tort de considérer de tels processus comme un phénomène entièrement rétrograde et, en les comparant aux tendances intégrationnistes modernes, de les condamner. Les troubles internes, les tentatives de sécession et la rupture des structures de l'Etat se produisent plus facilement lorsque l'intégration ne recueille pas un véritable appui populaire et lorsque les mécanismes démocratiques permettant de gérer un conflit sont absents.

Le problème clef de la stabilité et de la sécurité en Europe centrale et orientale consiste à reconnaître et à promouvoir les efforts des peuples à exercer l'autodétermination et les efforts des minorités nationales à trouver des formes satisfaisantes d'autonomie. C'est un domaine où l'on ne peut faire de progrès que grâce aux efforts conjugués des parties intéressées et de la communauté internationale, conformément aux normes fondamentales du droit international.

M. Jeszenszky (Hongrie)

Pour ces peuples, s'efforcer de parvenir à l'autodétermination représente un premier pas, apparemment inévitable, sur la voie qui marque le retour à l'Europe, la voie qui les mènera à participer à une intégration nouvelle et volontaire. D'autre part, et c'est avec satisfaction qu'on peut le dire, de plus en plus nombreux sont ceux qui reconnaissent à présent la nécessité absolue de traiter positivement du problème des minorités nationales, y compris ceux-là qui, jusqu'à tout récemment, persistaient à nier la réalité de telles questions.

Cependant, ce serait une erreur si qui que ce soit cherchait à réaliser l'autodétermination et l'autonomie en redonnant vie au concept de nation Etat du XIXe siècle, et ce serait un crime que de soutenir ce concept en retraçant les frontières par la force ou l'"épuration ethnique". Nous sommes tous parfaitement conscients que des tentatives visant à créer des Etats ethniquement purs ont plus d'une fois dans l'histoire dégénéré en tragédie massive, en agression flagrante et en crimes contre l'humanité et les minorités.

Les énormes changements qui se déroulent dans notre région soulèvent encore un autre problème pressant, celui de savoir comment nous pourrions assurer le succès de cette transformation historique sans précédent, qui se produit dans des conditions difficiles. Nous devons être à la hauteur du lourd héritage que nous a légué le passé, héritage qui est source de problèmes complexes que nous devons résoudre et de dangers éventuels que nous devons éviter. La transition de la dictature au pluralisme politique et de prétendues économies planifiées à des économies de marché suit une voie inexplorée, sans modèles ni exemples éprouvés par le temps. Un tel processus suscite des tensions et d'acérés débats internes, tant sur le plan économique que sur le plan social, tout comme il soulève des problèmes extérieurs non résolus.

A cet égard, je tiens à mentionner les problèmes juridiques, écologiques et de navigation d'une importance capitale qui ont surgi en bordure de l'une de nos frontières fluviales à la suite de la construction d'un barrage hydro-électrique sur le Danube. A notre grand regret, les pourparlers bilatéraux tendant à résoudre les problèmes sont restés sans résultat jusqu'ici. Nous voulons faire tout ce qui est possible pour permettre que

M. Jeszenszky (Hongrie)

la Hongrie et le voisin en question, avec l'aide bienvenue de la communauté internationale, puissent trouver une solution mutuellement acceptable plutôt que devenir une autre source de conflit dans notre région que déchirent déjà des tensions.

Les changements qui déferlent sur l'Europe centrale et orientale suscitent une autre question, celle de savoir comment affronter les sombres nuages qui escortent la renaissance de la liberté et de la démocratie. Ces changements doivent être protégés de tout extrême, des démons du totalitarisme, quelle que soit leur couleur, de la résurrection de diverses idéologies de chemises brunes, et de toute tentative de présenter le communisme sous les couleurs du nationalisme. Toutes ces manifestations, en dépit de leur attrait démagogique et des solutions simplistes qu'elles proposent, ne peuvent que saper et ruiner des efforts vigoureux et inlassables en vue d'instaurer et de consolider la primauté du droit.

La Hongrie est convaincue qu'elle sera capable de relever ce défi historique et qu'elle parviendra à faire triompher les valeurs universelles et durables de notre civilisation. Toutefois, les peuples de notre région sont loin d'être les seuls concernés par cette tâche et désireux d'en venir à bout. C'est pourquoi leurs efforts en vue d'assurer le triomphe des valeurs démocratiques exigent et méritent l'appui international.

Dans le voisinage immédiat de mon pays, dans l'ancienne Yougoslavie, les crimes les plus graves et les violations des droits de l'homme continuent d'être perpétrés. Depuis plus d'un an, la crise des Slaves du Sud met sérieusement en danger la paix et la sécurité internationales par son nationalisme agressif, son gouvernement dictatorial, l'acquisition de territoires par la force, l'"épuration ethnique", l'intimidation des minorités et les souffrances quotidiennes de 2 millions d'êtres humains chassés de leurs foyers.

M. Jęszenszky (Hongrie)

La grave responsabilité du déclenchement de la crise et de la progression du conflit à d'autres nouvelles régions incombe au nationalisme serbe et à ses forces armées régulières et irrégulières. Le jugement de valeur de la communauté internationale à cet égard a été encore exprimé la semaine dernière par l'Assemblée générale dans la résolution qu'elle a adoptée sur cette question. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit lui aussi adopter d'autres mesures concrètes pour encourager un règlement équitable, durable et complet de la crise. Il est indispensable d'augmenter la présence internationale sur le territoire de l'ex-Yougoslavie et d'accroître son efficacité. Les forces de maintien de la paix des Nations Unies, qui méritent toute notre reconnaissance, doivent recevoir un mandat prolongé, assorti d'un déploiement préventif dans les régions où cette action est justifiée et n'a pas encore été réalisée.

La brutalité qui continue de faire rage, presque sans entrave, sur le territoire de l'ex-Yougoslavie indique clairement que le monde n'a pas encore fait tout ce qui est possible pour assurer le respect, avec tous les moyens dont il dispose, des buts et principes consacrés dans la Charte. L'agresseur doit comprendre que la communauté internationale, y compris les Etats d'Europe, n'accepteront en aucune circonstance des situations qui découlent de conquêtes violentes et d'actes inhumains, et qu'elle est prête à éliminer de ses rangs tous ceux qui voudraient ramener notre continent à l'âge de la barbarie. A l'aube d'un monde nouveau qui offre de grandes possibilités, l'Organisation des Nations Unies doit se montrer ferme chaque fois que des agressions et des violations de la loi sont commises. Il n'est pas exagéré de dire que la paix et la tranquillité des générations présentes et futures dépendront de ce choix.

C'est avec une vive préoccupation que notre opinion publique suit l'évolution de la situation de la minorité hongroise en Vojvodina serbe et dans d'autres régions sous contrôle serbe, où une communauté hongroise - près d'un demi-million de personnes - vit dans des conditions dangereuses et sous la menace. Par leur politique, les Serbes ont non seulement chassé des dizaines de milliers de Hongrois de leurs terres ancestrales, mais ils sont maintenant fermement décidés à installer des milliers de réfugiés serbes sur

M. Jeszenszky (Hongrie)

les territoires de la Vojvodina et de la Croatie, habités par des Hongrois et d'autres, changeant ainsi par la force la composition ethnique de régions tout entières. C'est une grave violation des résolutions du Conseil de sécurité et des décisions de la Conférence de Londres, qui exige une réponse appropriée.

Récemment, la Hongrie a accordé asile à plus de 80 000 réfugiés venant de l'ex-Yougoslavie et à plus de 50 000 autres qui étaient arrivés auparavant d'un autre pays voisin. Je sais par expérience que ces réfugiés veulent retourner chez eux, mais les conditions nécessaires ne sont malheureusement pas encore réunies. Afin de créer ces conditions aussitôt que possible, nous estimons qu'il est nécessaire que les forces des Nations Unies en ex-Yougoslavie assument un rôle actif - conformément au plan Vance - pour aider les réfugiés à rentrer dans leurs foyers dans la sécurité, créer des conditions qui garantissent le droit des réfugiés et traduire en justice ceux qui sont responsables des violations du droit. La Hongrie est prête à coopérer sans réserve à cette fin.

Nous ne pouvons pas parler de liberté, de démocratie, de justice - et par conséquent, de primauté du droit - lorsque les droits des minorités nationales, ethniques, linguistiques ou religieuses ne sont pas respectés. Les aspirations légitimes des minorités tendant à préserver leur identité, leur langue, leur culture et leur religion, ainsi qu'à créer des relations avec leurs pays d'origine, ne mettent pas en cause leur loyauté en tant que citoyens. Ces aspirations, par conséquent, ne peuvent être considérées comme des menaces à l'unité de l'Etat. Les différentes conceptions d'autonomie découlant de la situation particulière d'une minorité ne compromettent pas le cadre de l'Etat concerné. Elles ont pour objectif de créer pour les minorités les conditions favorables à leur autonomie et à l'exercice de leurs droits d'une manière conforme au régime constitutionnel et juridique en place. La vie montre que les minorités disciplinées n'affaiblissent pas la stabilité de l'Etat et sa paix intérieure, mais que, au contraire, elles les renforcent sans équivoque. A cet égard, nous nous félicitons sincèrement du règlement par l'Autriche et l'Italie du problème du Haut-Adige/Sud-Tyrol. En suivant cet exemple, on pourrait apporter des solutions démocratiques aux problèmes des minorités. Il peut aussi servir d'argument crédible face aux forces qui ne se lassent pas

M. Jęszenszky (Hongrie)

de répéter, en recourant à des propagandes insidieuses ou à des démonstrations bruyantes et spectaculaires, que le fait de soulever ces questions ne fait que cacher des prétentions territoriales.

L'ONU, en tant qu'organisation multilatérale quasi universelle, a un rôle majeur à jouer dans la promotion des droits des minorités. Nous attachons une signification toute particulière à la conclusion du projet de déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques. C'est là le début d'une étape importante d'un processus. Cependant, la protection effective des minorités exige aussi l'élaboration de normes internationales contraignantes. Par conséquent, nous estimons qu'il est souhaitable d'entamer un processus de codification pertinent dès que possible.

Dans le domaine de la protection des minorités, il est essentiel d'élaborer un système institutionnel de garanties internationales pour créer des mécanismes d'enquête, de suivi, de conciliation et de conseil, tel qu'un mécanisme destiné à recevoir les plaintes dans le cadre des instances internationales compétentes. Ces instances seront habilitées à faire des enquêtes sur les violations commises à l'encontre des droits des minorités, à identifier les responsables, à éliminer les conséquences des violations des droits et compenser les parties lésées. Dans ce contexte, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe a fait un pas en avant important en créant le Bureau du Haut Commissaire des minorités.

Nous sommes tous persuadés que les inévitables conflits qui entraînent les transformations radicales de notre monde seront réglés par le dialogue, le compromis et, le cas échéant, l'intervention des instances internationales. Même les crises et les difficultés ne peuvent faire oublier que, depuis la fin de la guerre froide, la communauté internationale est capable de prendre des mesures beaucoup plus efficaces qu'avant pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. La Hongrie est convaincue que notre organisation mondiale rajeunie surmontera le syndrome de "trop peu trop tard", qu'elle trouvera également les ressources financières nécessaires et - à la suite des réformes en cours - qu'elle sera mieux placée pour faire face aux demandes de notre temps. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, nous devons être prêts à laisser derrière nous une ère dépassée qui ne devrait jamais revenir.

M. TOURE (Mali) : Monsieur le Président, la délégation de la République du Mali, que j'ai l'honneur de conduire, se félicite de votre brillante élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vos grandes qualités de diplomate vous permettront, nous en sommes convaincus, de diriger avec sagesse et efficacité les travaux de notre assemblée. Je puis vous assurer que vous bénéficierez tout au long de cette session de l'entière coopération de ma délégation.

Nous adressons également nos vives félicitations à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Shihabi, le distingué Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès des Nations Unies, qui a présidé avec une efficacité remarquable les travaux de la quarante-sixième session.

Il nous plaît enfin de saisir cette heureuse occasion pour rendre un hommage mérité au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le professeur Boutros Boutros-Ghali, qui oeuvre inlassablement au renforcement de l'action de notre organisation, à la préservation de la paix et au rayonnement de notre institution.

Ma délégation souhaite la bienvenue aux nouveaux Etats Membres dont la présence confirme, si besoin en était, l'universalité de notre organisation et la valeur inestimable des idéaux et principes contenus dans la Charte.

Mon pays, le Mali, a connu des changements politiques profonds au cours de ces deux dernières années. Le 26 mars 1991, au prix d'énormes sacrifices et de perspicacité, notre peuple est venu à bout d'un régime monolithique et dictatorial. L'action conjuguée des forces démocratiques a permis d'organiser la transition, d'assurer le déroulement normal des élections et la mise en place des institutions de la Troisième République. C'est ainsi que la Conférence nationale, tenue à Bamako du 29 juillet au 12 août 1991, a élaboré les instruments fondamentaux de la Troisième République du Mali. Le processus démocratique s'est poursuivi conformément à un calendrier électoral précis, élaboré avec le concours de toutes les forces politiques du pays. L'entrée en compétition d'une quarantaine de partis politiques a confirmé l'engagement irréversible du pays dans la voie d'une ouverture politique sans précédent dans l'histoire du Mali moderne.

M. Touré (Mali)

L'élection, puis l'investiture officielle le 8 juin 1992 du Président de la Troisième République, S. E. M. Alpha Oumar Konaré, sont venues couronner ces longues années de lutte et de sacrifices de tout un peuple. Un nouveau gouvernement de coalition est en place et une assemblée nationale, composée de 11 partis politiques, travaille à renforcer la gouvernance, l'état de droit et les droits de l'homme en République du Mali.

Je voudrais, pour conclure ce chapitre, exprimer la profonde gratitude du peuple et du Gouvernement du Mali aux pays amis et aux institutions et organisations internationales, en particulier au système des Nations Unies, pour leurs précieux conseils et les contributions de qualité dans la réalisation des différentes consultations électorales ayant mené à l'instauration d'une démocratie pluraliste.

La jeune démocratie malienne est cependant née avec un sérieux handicap, celui du lourd héritage d'un passé de plusieurs décennies de dictature, de mauvaise gestion, de monopartisme et de quasi-indifférence devant la souffrance des populations. Cette situation politique intolérable, aggravée par les effets de la sécheresse et par la dégradation continue des conditions de vie dans les zones arides, a conduit finalement une partie de la population nomade à la rébellion dans le nord à partir de 1990. Pour résoudre ce douloureux problème, le Gouvernement a opté pour une solution négociée. La médiation algérienne, le concours de pays amis et de certaines personnalités étrangères de grande notoriété ont permis de créer une atmosphère de confiance mutuelle.

C'est ainsi qu'est intervenue, le 11 avril 1992 à Bamako, la signature du Pacte national entre le Gouvernement et tous ces mouvements rebelles, devant toute la nation, en présence de toute l'Afrique et des représentants des pays de tous les continents. Ce pacte a été accepté par toutes les parties comme un instrument de paix, de solidarité et d'unité nationale.

Le Pacte est d'abord un acte de volonté nationale, un plan d'action de lutte contre la sécheresse et la désertification et relève de ce fait du domaine du Programme Action 21. Il est aussi un plan de développement

M. Touré (Mali)

agro-pastoral, nécessitant l'application des technologies adaptées aux zones arides et semi-arides requérant une réinsertion des populations dans une écologie fragilisée. Il est un programme intégré de développement humain, conçu pour libérer l'initiative et le potentiel de production des hommes et des femmes qui vivent dans ces zones. Il s'inscrit enfin dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de notre pays, mais aussi de reconnaissance du droit à la différence.

L'espoir nouveau qu'il suscite et sa mise en oeuvre nécessitent la mobilisation d'importantes ressources qui dépassent largement nos seules possibilités. C'est pourquoi le Gouvernement du Mali lance un appel à la communauté internationale, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales de coopération et à toutes les bonnes volontés pour qu'elles concourent à la réalisation des différents programmes, objet dudit pacte.

Le Pacte national reste pour mon pays le moyen idéal pour assurer la paix et la sécurité, condition sine qua non de notre développement. Le développement s'impose à nous, et tout sera mis en oeuvre par le Gouvernement malien pour assurer la pleine application de tous les aspects du Pacte. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour tous les signataires anciens, comme nouveaux. Le Mali d'aujourd'hui, respectueux des droits de l'homme, privilégie le dialogue et rejette la violence comme mode d'expression. Notre jeune démocratie permet à tous les fils du pays de s'exprimer librement, de défendre leurs intérêts dans le cadre de partis politiques ou d'associations. Ce cadre doit, premièrement, permettre la réconciliation des coeurs et des esprits et, deuxièmement, consolider la paix retrouvée et assurer ainsi la reprise des activités de développement dans les régions du nord de notre pays - activités abandonnées depuis deux ans par la plupart de nos partenaires au développement du fait de l'insécurité.

Mais ni l'enjeu que constitue le problème du nord, ni les difficultés économiques actuelles du pays n'ont entamé la volonté ou la détermination de notre peuple de s'assumer et de réussir son développement. Ce sont là des signes d'espoir et des gages de réussite que les conditions nouvelles d'exercice de la démocratie viendront conforter.

M. Touré (Mali)

La détérioration de la situation politique dans certaines parties du monde préoccupe notre délégation. Au moment où la communauté internationale croyait avoir fini avec les grandes tragédies humaines qui ont pendant longtemps endeuillé de nombreuses régions du monde, voilà que des sociétés de vieilles civilisations sont entraînées dans le tourbillon des conflits fratricides.

Le Mali est préoccupé par la situation qui prévaut dans la corne de l'Afrique, singulièrement en Somalie. Outre la sécheresse, l'escalade de la violence sous les rivalités tenaces des factions qui s'affrontent désespérément et apparemment sans justification plausible, soumettent les populations somaliennes à de terribles épreuves. Les pénuries alimentaires, la famine et la malnutrition endémiques, les flots de réfugiés dans les pays voisins constituent autant de situations appelant une intervention humanitaire plus intensive des Nations Unies, en appui aux efforts méritoires de l'Organisation de l'unité africaine et de bien d'autres bonnes volontés.

En Afrique du Sud, le délicat processus de changement vers l'instauration d'un Etat de droit, fondé sur les principes élémentaires de la démocratie et du respect des droits de l'homme reste, à bien des égards, très fragile. Les négociations au sein de la CODESA constituent une ouverture que nous appelons de tous nos vœux. Mais la violence, qui est provoquée et encouragée par les ennemis du changement, risque de retarder l'avènement d'une Afrique du Sud libre, démocratique et multiraciale.

La réduction de l'isolement diplomatique, la levée progressive des sanctions économiques et des sanctions sportives constituent des gestes de bonne volonté de la part de la communauté internationale. Il est donc temps pour le Gouvernement sud-africain d'explorer les chances qui lui sont ainsi offertes pour prendre ses responsabilités - et toutes ses responsabilités - pour arrêter le cycle de la violence et créer les conditions propices à de véritables négociations.*

* M. Fonseca (Cap-Vert), Vice-Président, assume la présidence.

M. Touré (Mali)

Par ailleurs, la grave crise qui secoue le Libéria depuis plusieurs années persiste malgré les efforts des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Mali espère que les décisions pertinentes prises au Sommet de la CEDEAO, à Dakar, seront honorées par toutes les parties à ce conflit fratricide afin que la sous-région ouest-africaine retrouve son équilibre et sa stabilité.

M. Touré (Mali)

Ma délégation se réjouit qu'en Angola, le processus de réconciliation nationale ait permis l'instauration d'un véritable processus démocratique mettant un point final à une si longue tragédie.

S'agissant du Mozambique, nous souhaitons que la concertation et le dialogue l'emportent sur le recours aux armes.

La sensible question du Sahara occidental reste suspendue à la poursuite de la mise en oeuvre du plan de paix des Nations Unies dans toutes ses dispositions.

Le Mali exhorte toutes les parties concernées à faire prévaloir les approches consensuelles dans le traitement de cet épineux problème, afin de permettre à l'Organisation des Nations Unies d'accomplir la mission qui est la sienne.

La désagrégation de la Yougoslavie a pris la forme de guerres ethniques cruelles amenant l'Organisation des Nations Unies à multiplier ses initiatives en vue de mettre fin aux drames que vivent des millions de vieilles personnes, de femmes et d'enfants.

L'un des plus vieux conflits, celui du Moyen-Orient, que notre organisation traite depuis plusieurs décennies, a connu des développements heureux avec l'ouverture et la poursuite des pourparlers israélo-arabes. Il appartient à la communauté internationale d'encourager le processus en cours, afin que ces contacts débouchent sur une paix juste et durable.

Pour sa part, le Mali réaffirme son soutien à toute initiative conduisant à une solution globale et durable de ce conflit, qui passe nécessairement : premièrement, par le retrait total d'Israël des territoires occupés; deuxièmement, par la reconnaissance des droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance; et, troisièmement, par le droit de tous les Etats de la région de vivre dans des frontières sûres et reconnues.

Il est heureux de constater que le plan de paix des Nations Unies au Cambodge est aujourd'hui opérationnel. C'est la preuve que la persévérance, la confiance mutuelle et le dialogue sont des armes efficaces de la diplomatie préventive.

Dans la péninsule coréenne, le Mali, qui entretient de bonnes relations avec les deux Corée, encourage le processus de négociations directes engagées par les deux parties en vue de la réunification pacifique de la patrie coréenne.

M. Touré (Mali)

Partout ailleurs dans le monde, le Mali souhaite la restauration de la paix par le dialogue et la concertation. Une fois débarrassée du spectre de la violence et de la guerre, l'Organisation des Nations Unies pourra consacrer son potentiel humain, technique et financier aux nobles objectifs de développement économique et social dont le monde a tant besoin.

Si, au plan politique, le début des années 90 inaugure l'ère de la démocratie pour de nombreux pays en développement, et plus particulièrement pour ceux d'Afrique, au plan économique toutefois, la situation de nos pays reste très critique. En effet, contrairement aux pays industrialisés, où l'on observe une reprise de l'activité économique, sous le triple effet de la baisse des taux d'intérêt, du retour des prix du pétrole à un niveau proche de celui d'avant la crise et d'une coordination efficace des politiques économiques, dans les pays en développement la situation a été globalement marquée à la fois par la persistance de graves difficultés économiques et financières, la détérioration des termes de l'échange, la pénurie des sources de financement des investissements privés, le fardeau de la dette, ainsi que des incertitudes graves quant aux conclusions des négociations commerciales multilatérales et aux menaces du protectionnisme.

Pour juguler les profonds déséquilibres qu'annonce cette situation, nos pays ont accepté de poursuivre les réformes d'ajustement structurel pour s'ouvrir davantage à l'économie mondiale. Mais nous restons convaincus que pour sortir de la crise que nous traversons et pour sauver du coup l'expérience démocratique, une solidarité internationale doit nécessairement se manifester. Elle doit être rapide et à la hauteur des problèmes à résoudre.

La communauté internationale doit s'efforcer de dégager au profit des pays les plus défavorisés des ressources suffisantes pour corriger les déséquilibres de nos économies, atténuer les effets négatifs de l'ajustement sur les couches les plus vulnérables et permettre le financement des programmes prioritaires de développement à la base.

L'espoir de réformer les relations économiques internationales pour atténuer les inégalités entre pays développés et pays en développement se heurte toujours hélas à l'absence de progrès dans l'établissement d'un dialogue Nord-Sud approprié.

M. Touré (Mali)

La coopération Sud-Sud et l'intégration économique sous-régionale, permettant aux pays en développement de surmonter certaines difficultés par l'exploitation rationnelle de leur complémentarité, peuvent également servir à relancer ce dialogue Nord-Sud auquel elles ne sauraient se substituer.

Des progrès ont été accomplis en matière d'intégration économique sous-régionale, mais notre organisation se doit d'appuyer ce processus par la formulation de politiques propres à créer des espaces économiques communs à l'échelle sous-régionale.

C'est pour toutes ces raisons que le Gouvernement du Mali soutient fermement l'esprit de la réforme des structures et les efforts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

En tant que pays sahélien, le Mali s'est réjoui de la tenue du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, au Brésil, et se félicite de ses pertinentes recommandations. Aussi, est-ce l'occasion pour nous de rappeler que, face aux menaces graves qui pèsent sur notre planète, la communauté internationale, dans son ensemble, se doit de mettre en place pour sa propre survie, une gestion collective de l'environnement plus responsable que par le passé, plus équitable et assurément universelle. Il faut initier à cet effet des actions énergiques pour mettre fin à l'utilisation des pays du Sud comme dépotoirs des déchets toxiques et nucléaires des pays industrialisés, il faut aussi, dans la même foulée, aider les uns et les autres à lutter contre la désertification, la pollution et tous autres processus qui risqueraient, à terme, de mettre en danger l'habitat humain.

Notre organisation a contribué à la consolidation de la sécurité et de la coopération entre nations. Elle n'a jamais été aussi entreprenante et aussi efficace au service de la paix. Cependant, notre souhait le plus ardent est de la voir évoluer vers plus de démocratie, de façon à prendre en considération les grandes mutations intervenues récemment sur la scène internationale. Cette démocratisation passe nécessairement par la prise en charge des intérêts de toutes les composantes des Nations Unies, dans les réformes en perspective.

L'humanité se trouve à une étape de son histoire qui exige de la communauté internationale pragmatisme, créativité et solidarité, en bref, un partenariat fécond. Jamais à cet égard l'humanité n'a disposé d'autant d'atouts humains et technologiques.

M. Touré (Mali)

Dans ce sens, nous devons, tous ensemble, construire un nouvel ordre international fondé sur l'équité et la justice.*

M. PERES (Israël) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, ainsi que la nation bulgare, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens également à féliciter le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, d'avoir pris les rênes dans la lutte pour la paix. Je lui souhaite tout le succès possible dans ses initiatives.

Aujourd'hui, je prends la parole au nom d'un Israël qui a choisi de sortir de l'ombre du passé pour répondre à l'appel d'un avenir nouveau. Le monde est animé par l'impulsion du changement. La fin des conflits n'est plus une chimère utopique. C'est un impératif du réalisme et de l'intérêt de tous et de chacun. Nous abordons l'avenir dans un monde qui souhaite la paix.

Comme un Samson caché, les forces du changement ont écarté les piliers de la sagesse traditionnelle, qui proclamait que la puissance militaire est la source de la force et du prestige d'une nation. Cela n'est plus vrai. Le coût du maintien d'une armée importante peut grever les ressources des pays les plus riches, même si ces armes ne sont jamais utilisées. Dans ce monde en transformation, le savoir a remplacé la puissance militaire comme source de force véritable et de stabilité sociale.

* Le Président assume de nouveau la présidence.

M. Peres (Israël)

Le courant du savoir ne s'arrête plus aux frontières nationales. Dans une ère de communications modernes, il n'est plus possible de tenir les peuples dans l'ignorance de la vérité et de la réalité. En fin de compte, même les dictateurs sont forcés de reconnaître que les meilleurs censeurs du monde ne peuvent pas barrer la voie au libre cours des idées. Mais le savoir doit s'accompagner du droit de douter, de la volonté de changer. Le savoir n'existe pas sans la liberté, c'est pourquoi la démocratie l'emporte dans le monde entier.

Dans cette nouvelle ère, l'ère du savoir, les principes directeurs sont ceux des structures démocratiques, des économies de marché, des frontières ouvertes, des relations internationales et régionales démilitarisées et du respect des droits de l'homme. Mais alors que toutes les nations devraient adopter ces nouveaux principes, les traditions et les identités nationales conservent leur pouvoir. Les Etats-nations demeureront le pôle de l'allégeance et de la fierté sociale.

Le problème social de la vie contemporaine reste de savoir comment concilier l'identité nationale, la coopération régionale et les solidarités universelles.

L'Organisation des Nations Unies a été créée à une époque révolue. Néanmoins, ses idéaux et ses structures peuvent aider à relever les défis et à surmonter les dangers que pose cette ère moderne. Nous souscrivons à l'"Agenda pour la paix" que nous propose le Secrétaire général. Nous appuyons la tentative d'édifier un système de protection global et appuieront les efforts qui seront faits dans ce sens.

L'ONU doit être le point de convergence de la lutte universelle menée pour protéger l'environnement de nouvelles menaces. Elle doit devenir la locomotive dans la lutte contre la famine. Elle doit créer des institutions capables d'intervenir s'il le faut pour arrêter les guerres civiles lorsqu'il est impossible de les régler autrement. L'ONU doit se réorganiser pour faire face à ces nouveaux problèmes à l'échelle mondiale.

Dans notre propre région, nous devons comprendre que même si notre géographie et nos peuples n'ont pas changé, le monde lui, a changé. Nous ne pouvons plus nous fonder sur des prémisses qui n'ont plus cours. Pendant des générations, les différends au Moyen-Orient ont été nourris par les conflits

M. Peres (Israël)

mondiaux, par la guerre froide et par une forte concurrence. C'est dans le cadre de la rivalité entre les superpuissances que les belligérants au Moyen-Orient ont été généreusement équipés d'armes modernes. Mais là où régnaient jadis des empires maléfiques, nous ne voyons plus qu'un monde épris de paix. La Russie a changé. Les Etats-Unis sont sortis de la guerre froide plus respectés encore dans le monde en raison du dynamisme démocratique dont ils font preuve envers la paix. Le tiers monde est en train de changer, de nombreux pays mettent fin à d'anciennes hostilités et fondent de nouvelles économies. En Afrique, les forces du racisme sont chassées progressivement. Au Moyen-Orient lui-même, disons-le, la paix entre l'Egypte et Israël acquiert le respect dû à l'âge. A notre époque, nous respirons un air nouveau.

Le moment est maintenant venu pour les nations du Moyen-Orient de faire face aux nouvelles réalités et de se forger une nouvelle existence indépendante. Nous pouvons apprendre à tirer parti de la coexistence pacifique. Si nous voulons survivre, nous devons comprendre que les dangers qui se posent et les possibilités qui s'offrent sont plutôt régionaux que nationaux. A l'âge des missiles de longue portée, la défense nationale doit représenter un effort collectif. Pour assurer à nos peuples un niveau de vie moderne, nous devons ouvrir nos frontières et procéder à des échanges mutuellement bénéfiques.

Depuis trop longtemps, le Moyen-Orient est en proie à des rivalités et à des conflits nationaux pour la seule gloire des dirigeants. Il faut édifier un nouveau Moyen-Orient - du peuple, par le peuple et pour le peuple. En s'efforçant de créer cet avenir nouveau pour le Moyen-Orient, Israël ne méconnaît pas les désaccords qui le séparent toujours de ses voisins. L'histoire montre que nous oeuvrons pour les résoudre de façon humaine, honorable et si possible permanente. Nous sommes actuellement engagés dans des négociations bilatérales pour mettre fin aux conflits du passé et dans des négociations multilatérales pour jeter les fondements de l'avenir.

Dans le cas des négociations bilatérales, nous négocions avec les Jordaniens, les Palestiniens, les Syriens et les Libanais. Les dirigeants avisés des Etats-Unis ont joué un rôle central pour amener toutes les parties à la table des négociations.

M. Peres (Israël)

Avec les Jordaniens, les solutions attendent les parties. Nous nous trouvons face à des problèmes communs que nous devons affronter ensemble, y compris l'éventuel rapport entre la Jordanie et l'autonomie palestinienne, voire d'autres problèmes. Nos relations avec le Royaume hachémite ont connu des hostilités manifestes, mais des efforts tacites ont également été faits pour les surmonter. Nous attendons avec hâte le moment où il sera possible de conclure la paix avec le Royaume de Jordanie.

Notre conflit avec le peuple palestinien est long et pénible. Nous cherchons à y mettre fin. Nous cherchons un pont qui permettrait de franchir le golfe des amers souvenirs du passé, des haines douloureuses et des soupçons qui attisent les passions. Nous avons proposé de négocier un arrangement intérimaire ou transitoire. Il n'y a aucune différence entre les deux. En fait, nous pouvons noter avec satisfaction que les Palestiniens ont accepté cette approche graduelle. La direction est claire même si la construction du pont sera lente.

La voie proposée est un arrangement d'autonomie intérimaire, tel qu'il a été conçu à Camp David. Nous savons que cette proposition est imparfaite à certains égards. L'autonomie n'est pas tout à fait l'indépendance, mais elle offre la souplesse d'un arrangement qui ne durera que cinq ans. Pendant cette période limitée, les Palestiniens des territoires jouiront de l'autonomie. La possibilité de choisir un conseil administratif palestinien, grâce à des élections politiques démocratiques, permettra au peuple palestinien d'exercer une double liberté : gouverner sa propre vie et le faire politiquement et démocratiquement.

Mais plutôt que d'essayer de dessiner la carte d'un territoire autonome - et il n'est pas certain que cela puisse se faire maintenant - nous avons arrêté et proposé un calendrier. Ainsi, si cette proposition n'a pas toute la clarté d'une carte, elle reflète toutefois l'engagement que constitue un calendrier. Cette proposition bien sûr s'écarte de la situation présente. Elle a la dynamique d'un voyage vers un nouveau destin, d'un pont qui commence sur une rive pour en atteindre une autre.

Je sais que le choix ne sera facile ni pour l'une ni pour l'autre des parties. Mais ni la situation actuelle ni l'avenir prévisible n'offrent de choix plus prometteur. Je parle au nom d'un Gouvernement israélien qui est

M. Peres (Israël)

fermement décidé et qui cherche à appliquer cette proposition aussi rapidement que possible.

Au cours des négociations, les parties ont tendance à examiner minutieusement chaque lettre, chaque point. J'espère que les Palestiniens percevront aussi l'esprit qui préside à notre intention : nous dégager de la position de domination d'un autre peuple. Jamais dans l'histoire de notre peuple, nous n'avons cherché à dominer qui que ce soit. Nous cherchons ardemment à préparer un avenir où il sera possible aux enfants de deux peuples d'échapper aux souffrances d'un passé déformé et de vivre sous un ciel sans nuages de sécurité et d'espoir.

M. Peres (Israël)

Nous avons entrepris, avec les Syriens, un dialogue public pour la première fois depuis 44 ans. Il faut maintenant traduire ce changement d'atmosphère entre nos deux nations en des accords viables et soigneusement rédigés exprimant notre intérêt mutuel dans la sécurité et la coopération.

Nous voulons laisser derrière nous les anciens dogmes et les préceptes d'ensemble, et nous espérons que les Syriens adopteront la même attitude. Nous comprenons la nécessité de sauvegarder la sécurité et la liberté des deux nations, la leur et la nôtre. Il est de notre responsabilité de faire en sorte que ceux qui ont survécu aux guerres du passé aient la possibilité d'écrire un nouveau chapitre pacifique dans l'histoire des deux peuples.

Les dirigeants des deux pays devraient participer directement à ces négociations, qui doivent reposer sur une approche novatrice et une réflexion créatrice. J'invite le Président de la Syrie à oublier ses réserves et à rencontrer le Premier Ministre d'Israël.

Nous avons clairement indiqué au Syriens que les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité contiennent une dimension territoriale combinée à d'autres éléments de paix et de sécurité qui doivent aussi être respectés.

Nous croyons à une solution d'ensemble englobant toutes les questions et toutes les parties. Cependant, nous ne pensons pas qu'il soit sage de relier une série de négociations à une autre ou de reporter un accord avec un pays à cause de retards survenus ailleurs. Un processus de négociation ne doit pas être tributaire d'un autre.

En ce qui concerne le Liban, Israël n'a pas de revendications territoriales et ne cherche pas à influencer les destinées politiques de ce pays. Nous nous souvenons des relations pacifiques que nous entretenions avec le Liban à l'époque où le pays était paisible et où l'équilibre régnait. Nous espérons que ces temps reviendront. Dès que le Liban trouvera la paix interne et sera à l'abri de toute intervention extérieure, le Liban et Israël vivront de nouveau en paix.

Concernant les négociations bilatérales, nous rappelons que le succès de nos négociations avec l'Egypte était le fruit d'un dialogue à divers niveaux de la société : ceux qui prennent les décisions, les dirigeants, les gens

M. Peres (Israël)

d'affaires, les universitaires. Nous invitons tous nos voisins arabes à établir le même dialogue aujourd'hui. Il n'y a pas de place pour la timidité, les hésitations ou le boycottage dans un processus de paix. Le rétablissement de la paix ne doit pas être une opération dissimulée.

J'espère que nos voisins se rendent compte qu'Israël a entrepris unilatéralement des mesures pour créer la confiance. Nous avons changé radicalement nos politiques de colonies de peuplement, modifié nos politiques envers le peuple palestinien, fait de nouvelles propositions d'autonomie et suggéré un échéancier pour l'application de ce processus. Nous avons fait tout cela sans poser de conditions. Cependant, les mesures de confiance appellent la réciprocité. Nous cherchons à mettre fin au boycottage économique injustifié et à faire cesser la terreur.

Nous ne nous permettrons pas et nous ne permettrons pas à nos adversaires de laisser échapper cette chance de paix. Cependant, nous ne pouvons transformer notre région en un nouveau Moyen-Orient en négociant simplement les vieux différends. Les nouveaux défis sont à l'échelle de nos horizons, et non simplement de nos frontières.

Nous disons à nos voisins arabes : Israël ne représente pas le véritable danger. Le véritable danger est la pauvreté. Le véritable danger est la pauvreté qui amène la contestation, même si celle-ci prend parfois le couvert de la religion. La pauvreté et la contestation mettent en danger les nations arabes autant qu'Israël. Israël ne veut pas devenir une île isolée dans un océan de ressentiment.

Deux cent quarante millions d'êtres humains vivent aujourd'hui au Moyen-Orient. La majorité vivent dans la misère. Dans 30 ans, il y aura 500 millions d'êtres humains dans la région, les deux tiers vivant en Afrique et l'autre tiers en Asie.

La pauvreté au Moyen-Orient n'a rien à voir avec la géographie. Elle tient à l'utilisation et au gaspillage des ressources potentielles dans la région. L'écart entre les nations riches et pauvres est vaste : les nations les plus prospères ont un revenu par habitant 10 fois supérieur à celui de leurs voisins plus pauvres. La terre sous nos pieds continuera de trembler si les riches restent aveugles aux besoins des nécessiteux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales.

M. Peres (Israël)

Les négociations multilatérales intéressent cinq domaines : l'économie, le contrôle des armements, les réfugiés, l'écologie et l'eau. Les progrès dans ces domaines seront plus probables si nous parvenons à restructurer les entretiens multilatéraux qui, à l'origine, ont créé deux avantages : un regroupement des problèmes et la participation de nombreux pays arabes. Mais les pourparlers souffrent également d'une organisation imparfaite, qui a abouti à des séminaires plutôt qu'à des négociations, et d'une absence d'effort concentré pour coordonner les travaux. Nous proposons les changements suivants :

Tout d'abord, les négociations séparées devraient être menées de façon coordonnée.

Deuxièmement, la participation au comité directeur devrait se faire au niveau ministériel.

Troisièmement, les négociations multilatérales devraient s'intensifier grâce à des rencontres plus fréquentes et de plus longue durée.

Quatrièmement, les Syriens et les Libanais devraient y participer.

Cinquièmement, l'examen des droits de l'homme et des valeurs pluralistes devrait faire partie des pourparlers afin de combiner l'examen de problèmes pratiques bien définis à la poursuite de valeurs communes - comme dans le cas des accords d'Helsinki.

Enfin, les parties devraient accepter de ne pas reporter les entretiens multilatéraux jusqu'à la conclusion des négociations bilatérales. Une planification d'avance peut faire gagner du temps à toutes les parties sans imposer des engagements irréversibles. Car le temps perdu ne sera jamais retrouvé.

Les négociations bilatérales ont un caractère essentiellement politique. Les négociations multilatérales ont un caractère essentiellement économique. Nous vivons à une époque où l'assistance financière n'est plus, en elle-même, la réponse aux besoins économiques du Moyen-Orient. Par le passé, la belligérance a créé la dépendance envers une assistance financière venant d'autres nations. En réduisant le besoin d'armes et en mettant en place une structure économique appropriée, nous serons en mesure de créer notre propre richesse. Nous n'avons pas besoin d'appauvrir les riches pour enrichir les

M. Peres (Israël)

pauvres. En ouvrant les frontières, en pavant les routes, en introduisant des moyens de communication modernes, en procédant à un échange de technologie, nous favoriserons la croissance économique au Moyen-Orient.

Le commerce au-delà des frontières est indispensable à la croissance économique. Les marchés ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. L'eau, le tourisme et le commerce ne sont pas assujettis aux cartes politiques. Le Moyen-Orient doit suivre l'exemple des "sept tigres" d'Asie, du Marché commun européen et de l'Accord de libre-échange nord-américain. Il faut comprendre que ces régions sont nos concurrents et qu'elles ont pris une grande avance sur le Moyen-Orient pour ce qui est de faire face aux nouvelles réalités de l'économie internationale. Nous devons bâtir une économie régionale ouverte pour les mêmes raisons et avec les mêmes promesses qui ont poussé les autres à le faire. Nous devons créer un marché commun au Moyen-Orient.

M. Peres (Israël)

Nous devons emprunter la voie longue et difficile qui mène au contrôle des armements. Nous pouvons nous inspirer en cela des négociations Est-Ouest et d'autres tentatives de contrôle des armements. Nous devons suivre la voie lente des mesures d'édification de la confiance dans les domaines géographique et technique jusqu'à ce que nous puissions débarrasser le Moyen-Orient de la terreur engendrée par les armes de destruction massive, classiques et non classiques. Israël a proposé à maintes reprises la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, et nous sommes disposés à poursuivre cet objectif dès aujourd'hui.

Nous devons régler le problème des réfugiés, non pas en menaçant de détruire l'équilibre démographique actuel, mais en explorant une gamme de possibilités pour rendre leur dignité aux réfugiés et leur offrir une nouvelle vie.

Nous devons agir pour sauvegarder notre air pur et notre cadre historique. La pollution ne respecte pas les frontières et nous devons donc canaliser des forces pour préserver notre région du danger d'une dégradation incontrôlée.

Finalement, le Moyen-Orient possède de vastes territoires désertiques mais de faibles ressources en eau. La terre est immuable, la population s'accroît et les ressources en eau décroissent. L'eau disponible doit être réutilisée et de la nouvelle eau douce tirée de la mer. Soit la terre sera salinisée par la mer, soit l'eau de mer sera désalinisée grâce à la technologie disponible. La technologie est disponible et les crédits nécessaires sont accessibles. Nous pouvons satisfaire les besoins des hommes et de la terre. Le Moyen-Orient peut être recouvert de verdure. Il n'en tient qu'à nous.

C'est ici, je crois, que se trouvent les piliers de la sagesse pour un Moyen-Orient nouveau : croissance économique, contrôle des armements, dignité pour les réfugiés, protection de l'environnement et ressources en eau, associés à la liberté religieuse, aux valeurs pluralistes et aux droits de l'homme. Les nations du Moyen-Orient doivent oeuvrer individuellement et collectivement pour relever ces défis d'un monde changeant.

M. Peres (Israël)

Le programme de travail est ambitieux. Ne serait-ce qu'un rêve? Non. Il s'agit d'un plan directeur et les éléments nécessaires sont à notre portée. Ces objectifs seront-ils atteints de notre vivant? Nous n'osons pas faire preuve d'hésitation, car le monde n'attendra pas après le Moyen-Orient. Nous sommes tragiquement en retard dans l'instauration de la paix. Si nous ne faisons pas face à nos défis économiques, nous resterons désespérément loin derrière les autres.

Le programme est nouveau. La vision avait déjà été mentionnée dans les Proverbes :

"Avec la sagesse on peut bâtir une maison,
avec la raison on la rend solide". (La Bible, Proverbes, 24 : 3)

"Un homme viril et sage est tout énergie
et l'homme d'expérience double sa puissance." (La Bible, Proverbes 24 : 5)

Nous devons nous mettre au travail. Pour nous, le peuple juif, c'est Rosh Hashanah, le Nouvel An. Nous prions pour que l'année qui commence apporte la paix, la liberté et la prospérité pour construire un Moyen-Orient nouveau pour tous ses peuples - musulman, chrétien, juif, arabe, israélien - pour nous et pour nos enfants.

ALLOCUTION DE M. KENNEDY A. SIMMONDS, PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Kennedy A. Simmonds, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis, S. E. M. Kennedy A. Simmonds, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. SIMMONDS (Saint-Kitts-et-Nevis) (interprétation de l'anglais) : Je transmets ici les vœux chaleureux du Gouvernement et du peuple ami de Saint-Kitts-et-Nevis et je suis particulièrement heureux, et même honoré, d'être invité à prendre la parole à la quarante-septième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Je me permettrai d'abord de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter le Président sortant, M. Samir Shihabi, de l'Arabie saoudite, pour la manière efficace et compétente avec laquelle il a dirigé nos débats antérieurs. Je dois ensuite m'empresser de souhaiter la bienvenue à notre nouveau Président, et je vous assure, Monsieur le Président, de la coopération et de l'appui actif de mon pays. Il est évident que la manière très compétente et méthodique avec laquelle vous avez guidé et dirigé nos travaux est de bon augure pour une session productive.

Ensuite, je désire saluer très chaleureusement notre Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, qui a servi la cause de notre organisation avec diligence, dignité et dextérité au cours de cette période de défis à relever. Le Gouvernement et le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis vous souhaitent la bienvenue, Monsieur le Secrétaire général, à l'occasion de votre première session de l'Assemblée générale en cette qualité, et nous avons pleine confiance en votre attachement à la paix et à la sécurité internationales en tant que fondements de la démocratie et du développement.

Lorsque nous nous sommes réunis l'année dernière pour la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, il régnait un climat d'optimisme prononcé. La guerre froide était terminée, le Koweït avait été libéré, la liberté et la démocratie se répandaient dans toute l'Europe et dans les anciens Etats soviétiques, des mesures positives pour la réduction des armes nucléaires étaient mises en oeuvre. Le monde attendait avec impatience de récolter les fruits des dividendes de paix globaux. Dans mon allocution d'alors, j'affirmais que :

"Amélioration de l'enseignement, élimination de la pauvreté, diminution du chômage, promotion de la santé, logements à prix abordable, adaptation de la science et de la technique au développement socio-économique, tels sont les dividendes que l'on peut escompter de la réaffectation au développement humain des ressources financières consacrées dans le monde à l'accumulation d'armes. Voilà le défi auquel nous sommes confrontés. C'est la nouvelle bataille à laquelle nous devons prendre part, et nous ne devons pas échouer." (A/46/PV.25, p. 6)

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Il est peut-être trop tôt pour affirmer que nous avons échoué, mais nous n'avons certainement pas connu le succès. Encore une fois, l'attention de la communauté internationale a été détournée par des atrocités violentes et abjectes commises dans de vastes théâtres de conflits régionaux.

D'une part, nous sommes bouleversés par la sauvagerie intense et révoltante des combats en Bosnie-Herzégovine. Les rapports faisant état d'atrocités commises dans des camps de détention, de tueries aveugles, de famine et de torture semblent un retour à des temps moins civilisés, et il est difficile d'en admettre l'existence au XXe siècle.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

D'autre part, le spectacle de dégradation, de souffrance et de mort causée par la famine et les maladies qui nous parvient de Somalie semble enfin avoir secoué la conscience de la communauté internationale et suscité une réaction humanitaire à la crise.

En ces lieux de troubles civils, nos efforts d'aide sont entravés par des personnes apparemment indifférentes à la souffrance humaine. Des convois d'aide sont attaqués, et des produits alimentaires destinés aux victimes de la guerre sont détournés pour finir par se retrouver dans les caisses de ceux mêmes dont les agissements perpétuent la crise.

Je suis au courant des efforts remarquables du Secrétaire général visant à assurer que les Nations Unies répondent sans délai et de façon positive et pratique à ces crises. Nous devons cependant faire plus : nous devons mobiliser les ressources diplomatiques et autres des Etats Membres afin de mettre fin aux combats, et, deuxièmement, nous devons intensifier sans cesse l'effort d'aide pour ceux qui ont besoin de ces choses essentielles que sont la nourriture, un logement et des médicaments.

Il est profondément préoccupant de voir que des pays dont l'économie est ravagée et où la fabrication de biens et la fourniture de services ont pratiquement cessé sont néanmoins capables de trouver les moyens pour se procurer des quantités énormes d'armes et de munitions et de poursuivre des conflits armés pendant des mois, voire même des années. Nous voyons ici une fois de plus comment des ressources qui devraient servir à des fins de développement humain sont détournées pour l'achat d'armes de destruction destinées à commettre des actes de violence.

Il est donc clair qu'il est également urgent de réduire aussi bien les armes classiques que les armes non classiques, et j'en appelle à l'Assemblée générale pour qu'elle poursuive cet objectif.

Bien que notre attention se dirige apparemment en grande partie vers l'Europe orientale, nous devons nous rappeler que les peuples d'Haïti et d'Afrique du Sud ne sont pas encore parvenus à accéder à la paix et au développement.

Le peuple haïtien ne peut toujours pas respirer l'air frais de la liberté. Il souffre encore sous un régime oppressif illégal qui a rejeté de façon flagrante et monstrueuse la volonté du peuple, exprimée si librement et si massivement lors des élections de décembre 1990.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Saint-Kitts-et-Nevis continue, comme la communauté des Caraïbes tout entière, à condamner cette ignoble attaque contre le processus démocratique en Haïti, et nous maintenons notre appel au rétablissement de la démocratie constitutionnelle en Haïti. J'en appelle aux Etats Membres des Nations Unies pour qu'ils mettent en quarantaine le régime illégal en Haïti et pour qu'ils prennent toute mesure appropriée pour rétablir la démocratie et le gouvernement constitutionnellement élu en Haïti.

Entre-temps, nous devons poursuivre et renforcer l'aide humanitaire au peuple haïtien par le biais des organisations d'aide internationales, et nous assurer que notre aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Nous devons également être prêts à mobiliser une aide importante au développement pour Haïti lorsque la démocratie y sera rétablie.

Quant à l'Afrique du Sud, nous, aux Caraïbes, avons fermement condamné l'apartheid. Il ne fait pas de doute pour moi que notre position de principe, associée à celle d'autres pays, a contribué au démantèlement graduel des principaux piliers de l'apartheid. Encouragé par l'African National Congress, et le considérant comme un moyen favorisant de nouveaux progrès, nous avons assoupli certaines des sanctions que nous avions imposées. La récente montée de la violence, qui est apparemment appuyée de façon tacite par des éléments au sein même du régime au pouvoir, nous oblige à douter de la sincérité du gouvernement De Klerk lorsqu'il se déclare prêt à enterrer l'apartheid.

Le Gouvernement et le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis demandent à l'Assemblée générale à sa quarante-septième session de condamner les tueries absurdes en Afrique du Sud et d'inviter toutes les parties à reprendre de bonne foi les pourparlers dans l'intérêt de la démocratie et en tant qu'acte de bonne gestion. Nous demandons qu'il soit mis fin à la violence en Afrique du Sud. Nous demandons instamment la reprise immédiate du processus de négociation en vue d'une Afrique du Sud libre et démocratique. Nous réaffirmons notre solidarité inébranlable avec la lutte anti-apartheid et nous lançons un appel au régime sud-africain pour qu'il contrôle mieux ses forces de sécurité. Il faut rétablir un climat propice aux négociations afin de faciliter la création et ensuite la consolidation d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale. Nous saisissons l'occasion pour inviter la communauté internationale à remobiliser, si nécessaire, ses forces dans la

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

lutte contre l'apartheid, dans la lutte pour la liberté, la paix et la démocratie en Afrique du Sud.

Ne laissons pas à l'abandon le peuple opprimé en Afrique du Sud. Bien au contraire, soyons fermes tant que la justice, l'égalité et la liberté ne seront pas devenues réalité. Le premier objectif doit être le suffrage universel. Ce n'est que cela que nous considérons comme la démocratie aux Caraïbes; ce n'est que sous cette forme-là que nous voulons la démocratie pour nous-mêmes et pour nos frères et soeurs en Afrique du Sud.

Nous louons le rôle que les Nations Unies ont joué et continuent de jouer dans le domaine des relations arabo-israéliennes. Nous considérons les pourparlers de paix qui ont commencé comme un événement positif et nous demandons instamment que toutes les parties concernées les poursuivent de bonne foi, afin qu'une solution juste et durable puisse être trouvée qui vise toutes les questions relatives aux droits fondamentaux, à la sécurité et au développement économique et social.

Les peuples des pays en développement attendent toujours avec impatience le "dividende de la paix". Les nations réunies ici doivent oeuvrer assidûment pour mettre fin aux conflits, à la faim et à la famine. Bref, nous devons nous efforcer d'aller au-delà d'un simple niveau de réaction aux crises et adopter une approche visant un développement juste et durable dans le monde entier. Il s'agit d'une tâche gigantesque qui nécessitera une mobilisation massive de ressources, l'emploi réfléchi et prudent de ces ressources, et un niveau de coopération sans précédent entre les pays développés et les pays en développement.

L'accent doit surtout être mis sur le développement des ressources humaines pour permettre aux populations d'être elles-mêmes le moteur du processus de développement. En cette décennie pour les personnes handicapées et après, ces personnes-là doivent et devront, elles aussi, y participer. Mon gouvernement fait tous les efforts possibles pour assurer que les personnes handicapées de notre pays participent au processus général de mobilisation. Afin de rendre la population plus consciente et afin d'aider au développement des personnes handicapées, mon gouvernement a pris l'initiative de lancer un appel de fonds par le biais de la marche annuelle des ministres du gouvernement dans le cadre de la célébration de notre indépendance. Nous appuyons également des programmes de formation dans notre école pour les sourds et par le biais des institutions de soutien du secteur privé.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Il faut fournir aux gens des outils - éducation, infrastructure de base, transferts de technologie appropriés - ainsi qu'une amélioration de leur qualité de vie, grâce à un logement abordable, des soins de santé de qualité et des infrastructures de loisirs.

Mais au lieu d'une mobilisation massive des ressources financières en faveur des pays en développement, nous sommes confrontés à une réduction de ces financements et à des réductions de l'aide en général. Ces réductions frapperont plus fort encore les pays les plus pauvres et les plus petits et saperont nos efforts en vue de réduire la pauvreté, de stimuler la croissance et de protéger l'environnement.

On nous dit que la nouvelle panacée qui guérira tous nos maux est le libre-échange. Mais il n'existe pas de prescription unique pour guérir les maladies économiques de tous les pays. Il n'y a pas de solution unique pour les riches et les pauvres, pour les pays industrialisés et non industrialisés, pour les pays développés et les pays en développement. Même parmi les pays en développement, il existe des différences structurelles entre les petits pays insulaires en développement et les autres. Les petits pays insulaires en développement méritent donc qu'on leur accorde une attention particulière.

En ce qui concerne le commerce, nous ne pouvons pas être des partenaires égaux. Comment pourrions-nous l'être, alors que les grands pays, qui ont l'avantage de disposer d'économies d'échelle, d'infrastructures hautement développées et d'une technologie de pointe, sont capables d'inonder nos marchés avec virtuellement n'importe quel produit? De même, pour nous, le prix de revient par tête de l'infrastructure permettant de soutenir un développement orienté vers l'exportation est bien plus élevé que pour les pays développés.

Aux Caraïbes, nous admettons que nous sommes les principaux responsables de notre propre développement. Nous avons démontré notre engagement vis-à-vis de la réforme et de la diversification, nous avons lancé des initiatives hardies comportant notamment une plus grande discipline fiscale et économique et nous sommes prêts à faire davantage. Mais nous ne pouvons pas le faire seuls.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Nous avons réalisé des progrès importants en matière de coopération régionale et sommes maintenant en mesure de prendre de nouvelles initiatives afin de renforcer notre coopération fonctionnelle, économique et politique. Nous savons que nous pouvons faire davantage pour nous-mêmes grâce à une intégration régionale plus efficace.

En tant que peuple des Caraïbes, nous devons être réalistes dans l'évaluation de l'impact potentiel de notre processus d'intégration régional. Les membres de la communauté internationale également doivent être réalistes dans la mise au point de leurs politiques d'échanges avec la communauté caraïbe. Il est vrai que, dans la communauté des Caraïbes, constituée surtout de pays insulaires en développement, la plupart d'entre nous sommes individuellement petits. Si l'on nous prend ensemble et que l'on nous place dans un contexte international, nous restons petits, et les problèmes fondamentaux, les inégalités et les vulnérabilités des petits pays en développement nous affligent toujours.

Nous aimerions jouer un rôle plus efficace dans le système économique international; nous voudrions être des partenaires égaux dans les arrangements commerciaux internationaux actuels. Mais dans notre cas, égal ne veut pas dire identique, car nous ne partons pas du même point. Les conditions fondamentales et les inégalités qui ont rendu nécessaire la signature d'arrangements spéciaux dans le cadre d'accords tels que la Convention de Lomé, l'Initiative du Bassin des Caraïbes et le CARIBCAN existent toujours. Par conséquent, nous sommes en faveur de l'appel lancé en vue de la conclusion rapide des négociations de l'Uruguay Round, mais nous lançons aussi un appel pour qu'une considération particulière soit accordée au maintien d'arrangements commerciaux préférentiels en faveur des petits pays insulaires en développement des Caraïbes comme nous, qui oeuvrons assidûment en faveur de la transformation de nos économies. Le traitement préférentiel des produits de base sensibles, tels que le sucre et les bananes notamment, est vital pour nous permettre de nous adapter de façon stable à un environnement économique mondial en transformation constante.

Un autre domaine où l'action est urgente est le maintien d'une aide libérale aux pays en développement. Je suis conscient du fait que la

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

récession mondiale et les incertitudes récentes que reflète le système financier en Europe imposent des pressions sévères sur les budgets des donateurs et par conséquent encourageront une tendance vers la réduction de l'aide publique au développement. En dépit des difficultés, je dois, cependant, renouveler mon appel aux pays développés pour qu'ils réaffirment leur engagement d'atteindre l'objectif des Nations Unies pour l'aide publique au développement, fixé à 0,7 % de leur PIB.

Une réduction de l'aide saperait nos efforts pour promouvoir un développement durable et protéger l'environnement. Or, ces objectifs étaient au coeur même du consensus qui s'est dégagé à Rio de Janeiro, en juin de cette année, lors de l'événement historique que fut la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement - le Sommet de la Terre.

Cette conférence nous a fourni une chance exceptionnelle, je dirais même unique, de coopération et de partenariat au plan mondial. Nous étions là pour prendre un nouveau cap vers l'amélioration de la qualité de vie de tous les peuples de notre époque et ceux des générations futures, grâce à une approche intégrée, humaine et conviviale en faveur d'un développement durable. Nous avons quitté Rio porteurs de l'engagement très ferme d'établir un équilibre entre l'urgence de la préservation de l'environnement et les impératifs du développement humain.

Nous avons signé la Convention sur la biodiversité pour encourager la gestion rationnelle des ressources naturelles et pour garantir que les avantages associés à l'utilisation de leurs ressources profiteront à juste titre aux peuples des pays en développement. Nous avons également signé la Convention sur les changements climatiques parce que Saint-Kitts-et-Nevis et bien sûr la région des Caraïbes sont sujettes aux ouragans, et qu'en tant qu'îles, nous sommes certainement vulnérables aux effets du réchauffement global et de la hausse du niveau des mers.

La mise en application de ces conventions doit avoir une signification particulière pour nos femmes et nos enfants. Les Nations Unies se sont déjà engagées à leur consacrer une attention particulière. Saint-Kitts-et-Nevis reconnaît pleinement l'importance et la contribution de nos femmes à l'égard d'un développement rationnel. Les femmes, dans mon pays, sont des partenaires

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

égales qui participent pleinement aux processus de prise de décision et de développement. Les droits de la femme font partie intégrante des politiques et des programmes de développement de mon pays; et ils sont mis en oeuvre par le Ministère de la femme. Nous sommes conscients de la corrélation étroite entre un développement qui préserve l'environnement et la croissance démographique, et nous assurons des programmes de planification familiale portant sur l'éducation, l'information et l'accessibilité des services.

Nous honorons notre engagement en faveur de nos enfants en leur fournissant des installations scolaires modernes et des programmes scolaires adaptés, une gamme de possibilités de formation, des installations de loisirs, un meilleur logement et un programme énergique de soins de santé primaires où nous parvenons à maintenir le niveau de notre norme de vaccination contre les maladies transmissibles ordinaires à 100 %.

L'importance de l'environnement marin pour la santé, la prospérité et le développement total de notre peuple caraïbe ne peut être exagérée. Les informations faisant état du transport imminent d'une grande quantité de plutonium à travers la mer des Caraïbes, en octobre de cette année, est donc un sujet de grave préoccupation pour Saint-Kitts-et-Nevis. C'est là une question qui doit être traitée par la communauté caraïbe.

M. Simmonds (Saint-Kitts-et-Nevis)

Je demande à la communauté internationale de nous aider dans nos efforts pour protéger notre environnement marin et d'interdire que des déchets dangereux ne transitent par notre région.

À Saint-Kitts-et-Nevis, nous continuerons à jouer notre rôle dans la protection de notre planète, en mettant en oeuvre des politiques et des programmes nationaux fondés sur des réalités nationales, sociales et économiques, y compris la gestion des déchets solides, l'amélioration de la qualité de l'eau, le contrôle des sols et de l'érosion des côtes, la gestion des forêts, le développement de l'agriculture et de la pêche et la protection de notre environnement marin. À Rio, nous avons entériné la mise en oeuvre d'un programme connu sous le nom d'"Action 21". Il traite des questions majeures liées au développement durable. Il définit les moyens d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Il nous faut maintenant concrétiser ce projet en dégagant les ressources financières nécessaires à sa mise en oeuvre. Dans le cadre de ce programme, l'accès aux ressources ne doit pas dépendre de conditions qui imposeraient de nouveaux fardeaux aux populations des pays en développement. Ces ressources doivent être disponibles à des conditions préférentielles, avec des concessions spéciales pour de petits pays insulaires en développement. Comment pourrais-je mieux souligner l'urgence de cette exigence qu'en répétant ce que j'ai dit devant l'assemblée historique à Rio :

"Nous ne pouvons aspirer à sauver la planète pour les générations futures, et abandonner les pauvres, les économiquement faibles, les sous-développés de cette génération à une vie de misère et de privation sans fin."

La tâche est considérable, le défi est gigantesque mais, au sein de la communauté internationale, nous avons les moyens d'y faire face. Tout ce qu'il nous reste à faire est de nous engager en faveur de la protection, du développement et de la gestion de notre héritage commun, en ayant comme objectif de garantir une meilleure qualité de vie pour chacun, et partout.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Kennedy A. Simmonds, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 12 h 45.